

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 25 février 2008 de M. Thierry Piguet et Mme Diana Duarte Rizzolio, intitulée: «Aménagement urbain: les caissettes sont-elles dans la ligne?»

TEXTE DE LA QUESTION

Après plusieurs mois de mise à l'essai des nouvelles caissettes à journaux avec prépaiement, une enquête devait statuer sur l'opportunité de généraliser ces installations. Qu'en est-il de ce rapport et quelles sont ses conclusions?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Depuis le 25 février 2008, les services compétents de la Ville de Genève ont réalisé un rapport de test qui a convaincu le Conseil administratif de déployer cet équipement sur l'ensemble du territoire municipal. Une demande de crédit a été déposée pour le financement de l'opération, à savoir les supports et les travaux de génie civil (PR-638 du 16 juillet 2008, votée par le Conseil municipal le 4 novembre 2008). La fabrication des caissettes et leur pose sur les supports sont à la charge des éditeurs. La sécurisation des portes a toutefois été abandonnée par les éditeurs. Le prépaiement restera conforme au système standard actuel.

L'objectif est de finaliser l'équipement sur l'ensemble du territoire municipal pour la fin 2009. Les services de la Ville de Genève ont travaillé ces derniers mois avec les différents éditeurs à l'identification des sites de pose et coordonnent la fabrication, suivant les directives en matière de marchés publics.

La pose débutera à la mi-septembre 2009 et se poursuivra jusqu'à la fin décembre 2009.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Rémy Pagani

Le 1er juillet 2009.